

Assemblée ordinaire du Conseil municipal de Piedmont tenue le 1^{er} octobre 2007 à 20h00, en la salle de l'Hôtel de ville, sous la présidence de son Honneur le Maire, M. Clément Cardin, et à laquelle étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers suivants : Normand Durand, Claude Brunet, Lyne Picard, Gilles Dazé, Claudette Laflamme et Ann Marie Colizza

ORDRE DU JOUR

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée du 4 septembre 2007.
3. Acceptation des comptes payables au 30 septembre 2007 ainsi que des comptes payés depuis le 1^{er} septembre 2007.
4. Correspondance
 - a) M.R.C. des Pays-d'en-Haut Procès-verbal -Assemblée d'août 2007
 - b) MTQ Revente du lot 3 965 783
 - c) MRC des Pays-d'en-Haut
 - o Projet de règlement – Schéma d'aménagement
 - d) SOPFEU Information sur la tenue d'ÉquipEx
 - e) Fondation Médicale des Laurentides
 - o Rapport mensuel
 - f) Musée du ski des Laurentides
 - o Invitation – Souper annuel
 - g) Centre Immaculée Conception
 - o Classique cycliste Laval/Ste-Agathe
 - h) Famille et Aînés Québec
 - o Consultation publique
 - i) CAPTCHPL
 - o Demande d'aide financière
 - j) Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides
 - o RV d'automne de Kino-Québec
 - k) Cercle de fermières de Saint-Sauveur des Monts
 - o Expo-vente Plaisirs d'automne
 - l) B. Rettino Inc.
 - o Offre de services
 - m) Maison des Jeunes de Saint-Sauveur/Piedmont
 - o Demande d'aide financière
 - n) Hydro-Québec
 - o Exposition de véhicules spécialisés HQ
 - o) Diocèse de Saint-Jérôme
 - o Invitation
5. Rapport du Comité de l'Environnement
6. Rapport du Comité consultatif d'Urbanisme
7. Rapport du Comité des Travaux publics
8. Rapport du Comité de la Sécurité Publique
9. Rapport du Comité du Transport Adapté
10. Rapport de la Chambre de Commerce de la Vallée
11. Rapport du Comité des Loisirs
12. Octroi du mandat d'aménagement - Quadrilatère Avila/Jean-Adam/Hirondelles

13. Adoption – Projet de règlement 756-07 – Plan d'urbanisme
14. Adoption – Projet de règlement 757-07 – Règlement de zonage
15. Adoption – Projet de règlement 758-07 – Permis et certificats d'autorisation
16. Adoption – Projet de règlement 759-07 – Règlement de lotissement
17. Adoption – Projet de règlement 760-07 – Règlement de construction
18. Avis de motion – Règlement 756-07
19. Avis de motion – Règlement 757-07
20. Avis de motion – Règlement 758-07
21. Avis de motion – Règlement 759-07
22. Avis de motion - Règlement 760-07
23. Dispense de lecture – Projets de règlements et règlements 756-07, 757-07, 758-07, 759-07, 760-07
24. Projets de règlements 756-07, 757-07, 758-07, 759-07, 760-07
 - a. Dates des assemblées d'information;
 - b. Dates des assemblées de consultation
25. Avis de motion – Règlement 763-07 – Décrétant le prolongement du réseau d'égout sur une section du chemin Gérard, du chemin du Bois (à partir du chemin Gérard jusqu'à son extrémité ouest) et du chemin des Sapins et un emprunt de 171 775 \$ pour en acquitter le coût
26. Avis de motion – Règlement 764-07 – Décrétant la réfection complète de la première section du chemin Gérard (jusqu'au chemin du Bois), une section du chemin du Bois (section ouest) à partir du chemin Gérard jusqu'à son extrémité ainsi que le chemin des Sapins et un emprunt de 122 725 \$ pour en acquitter le coût
27. Dispense de lecture – Règlements 763-07 et 764-07
28. Chemin de la Pinède – Acceptation finale des travaux et libération des sommes déposées
29. Chemin de la Promenade – Acceptation finale des travaux d'infrastructures – Aqueduc et égout
30. Chemin du Bois – Décompte progressif #2
31. Demandes de dérogations mineures
 - a. 605, chemin de la Clairière

32. Demandes – Règlement P.I.I.A

- a. 159, chemin du Pont
- b. 733, chemin Jean-Adam

33. Compostage de feuilles – Automne 2007 – Mironor34. Prolongation d'embauche employé temporaire aux travaux publics35. État des revenus et dépenses au 31 août 2007 comparé au Budget 200736. Rapport sur la qualité de l'eau potable37. Divers38. Questions du public39. Levée de l'assemblée

8238-1001

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Anne-Marie Colizza, appuyé par monsieur Gilles Dazé, et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

8239-1001

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par monsieur Claude Brunet et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée du 4 septembre 2007 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE**COMPTES PAYABLES AU 31 SEPTEMBRE 2007****FOURNISSEURS****MONTANTS**

Accent Chevrolet Oldsmobile	87.34 \$
Accès Laurentides	546.96 \$
Affutage Clavel (1988) Enr.	68.38 \$
Air Liquide Canada Inc.	63.41 \$
Alain Contant Inc.	2 036.99 \$
Asphalte Jean-Louis Campeau Inc.	470.00 \$
Atelier d'usinage Tac Inc.	43.71 \$
Au Buffet du Domaine Inc.	116.80 \$
Bélisle et Carrière Inc.	147.00 \$
Béton Rive-Nord Inc.	270.07 \$
Bio-Filia Inc.	11 069.10 \$
Bio-Services Inc.	433.54 \$
Bureau en gros	393.77 \$
Cactus	3 919.88 \$
Le Cafetier Plus Inc.	67.28 \$
Centre de jardin Benoit Lorrain	30.66 \$
Centre d'équipements verts	95.72 \$
Chalifoux Sani-Laurentides Inc.	2 412.40 \$
Claude Forget Inc.	1 042.19 \$
Copie King St-Sauveur	36.29 \$
Cummins Energie Est du Canada Inc.	27 505.75 \$
Dubo Électrique Ltée	295.76 \$
Dufresne Hébert Comeau, Avocats	1 591.64 \$
Les Éditions Yvon Blais	95.30 \$
Entreprise M.R.Q.	194.28 \$
Les Entreprises Arc-en-Ciel	398.83 \$
Les Entreprises D.T. Paysagistes Inc.	389.61 \$
Entreprises de Réfrigération	557.21 \$
Equipe Laurence	12 534.50 \$

<u>FOURNISSEURS (Suite)</u>	<u>MONTANTS</u>
Équipement Robert Légaré Ltée	371.55 \$
Les Équipements Cloutier	119.65 \$
Excavation A.M. Ltée	8 122.36 \$
François Leblanc, huissier	678.39 \$
Gaby Deslauriers Inc.	72.11 \$
Garage Jean Lefebvre Inc.	81.28 \$
Gestion Environnementale Nord-Sud	5 933.32 \$
H. Dagenais & Fils Inc.	177.70 \$
International Rive-Nord	2 029.48 \$
Kenworth St-Jérôme	830.90 \$
Lafarge Canada Inc.	3 832.47 \$
Environnement du Nord Ltée	2 645.92 \$
Location Daniel Boivin	729.94 \$
M.R.C. des Pays-d'en-Haut	2 908.72 \$
Norme Internationale Plastique Inc.	3 783.14 \$
Paradis Montpetit Beauchamp	36.92 \$
Pépinière G. Lorrain & Fils	2 605.03 \$
Pétrole Pagé Inc.	988.97 \$
Pièces d'auto R. Thérien Inc.	325.59 \$
Plomberie Brébeuf Inc.	89 919.93 \$
Pneus Bélisle St-Jérôme Inc.	151.55 \$
Prévost, Fortin, d'Aoust	2 096.56 \$
Produits Pétroliers Intergaz	735.72 \$
Les Publications Laurentiennes	267.78 \$
Recyclage Ste-Adèle	3 153.07 \$
Régie Intermunicipale de Police	163 359.75 \$
Ressorts Mirabel Inc.	168.51 \$
R. Marcil & Frères Inc.	179.33 \$
Roch Labelle	683.70 \$
Rouge Marketing & Communications	234.85 \$
Sagie Inc.	14 836.29 \$
S. Bourassa Ltée	128.00 \$
Serrurier Benoit Guindon	113.95 \$
Signalisation de l'Estrie	2 850.91 \$
Société Raynald Mercille	2 310.83 \$
Tecsult Inc.	19 599.40 \$
United Rentals du Canada	81.82 \$
Vis Plus	17.67 \$
Vitrierie Filion Lemieux Enr.	398.83 \$
Wurth Canada Limitée	179.61 \$
TOTAL	404 655.87 \$

COMPTES PAYÉS DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2007

<u>FOURNISSEURS</u>	<u>MONTANTS</u>
Hydro-Québec	3 690.72 \$
SSQ	3 229.90 \$
Telus Mobilité	1 178.92 \$
Club Social et de Loisirs	90.00 \$
Bell Canada	46.58 \$
Les Entreprises D.T. Paysagistes	1 437.67 \$
Hydro-Québec	1 131.31 \$
Pagenet	264.48 \$
Petite caisse	37.85 \$
Sylvio Beauséjour	33.05 \$
Travaux Génie Civil D.B. Inc.	195 736.78 \$
2745-5435 Québec Inc.	269.69 \$
Lucie Labonté	536.76 \$
Clément Cardin	92.93 \$
Mariline Robert	4 435.20 \$
Pandin, Primo, Romani Maria	22.09 \$
Comm. Administrative	3 919.55 \$
C.S.E.M. Piedmont	156.00 \$
Desjardins Sécurité Financière	5 120.58 \$

<u>FOURNISSEURS (suite)</u>	<u>Montants</u>
Edith Proulx	300.00 \$
Financière Manu-Vie	3 997.11 \$
Fondation Hôtel Dieu de Saint-Jérôme	1 000.00 \$
Hydro-Québec	3 933.89 \$
Isabelle Filion	600.00 \$
Rogers Telecom	62.55 \$
Syndicat des Travailleur (euses)	1 211.22 \$
Soupe Populaire	250.00 \$
St-Pierre Denise	194.40 \$
Lorrain Diane	629.76 \$
Association des directeurs	170.93 \$
Association Québécoise	680.28 \$
Hydro-Québec	249.85 \$
Pitneyworks	2 300.94 \$
Régie Intermunicipale de Police	52.00 \$
Financière Banque Nationale Inc.	7 588.00 \$
Louise Dorais	200.00 \$
Claude Brunet	47.25 \$
Gilbert Aubin	409.55 \$
Cogeco Cable Canada Inc.	146.89 \$
Edith Proulx	300.00 \$
Hydro-Québec	511.44 \$
C.S.E.M. Piedmont	104.00 \$
Desjardins Sécurité Financière	3 413.71 \$
Robert Davis	241.00 \$
Syndicat des Travailleur (euses)	780.44 \$
Yvan Laroche	135.10 \$
Environnement du Nord Ltée	22 448.35 \$
<u>TOTAL</u>	<u>273 388.72 \$</u>

8240-1001

ACCEPTATION DES COMPTES PAYABLES AU 30 SEPTEMBRE 2007 AINSI QUE DU RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER COMPTES PAYÉS DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2007

ATTENDU le certificat de disponibilité émis par le Secrétaire-trésorier;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par madame Anne-Marie Colizza et résolu à l'unanimité que les comptes payables au 30 septembre 2007 ainsi que les comptes payés depuis le 1^{er} septembre 2007 soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉE

Correspondance

a) M.R.C. des Pays-d'en-Haut

Dépôt du procès-verbal de l'assemblée du mois d'août 2007

8241-1001

b) **M.T.Q. – Revente du lot 3 965 783**

ATTENDU qu'en 1995, le ministère des Transports a cédé à la Municipalité de Piedmont une parcelle de terrain chemin des Frênes;

ATTENDU qu'une partie dudit terrain consiste présentement au tracé du chemin des Frênes et des Épinettes;

ATTENDU que suite à l'aménagement desdits chemins, il reste une parcelle de terrain, à savoir le lot 3 965 783;

ATTENDU la nouvelle directive du ministère des Transports;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet appuyé par monsieur Normand Durand et résolu à l'unanimité que demande soit faite au ministère des Transports afin qu'il établisse, selon les conditions du marché immobilier, le prix pour cette dite parcelle de terrain, soit le lot 3 965 783.

ADOPTÉE

c) M.R.C. des Pays-d'en-Haut

Dépôt du projet de règlement no188-2007 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Pays-d'en-Haut.

d) SOPFEU

Information sur la tenue d'ÉquipEx, à savoir une foire d'équipements et de produits reliés à la lutte aux incendies de forêt au Canada.

e) Fondation Médicale des Laurentides

Dépôt du rapport mensuel de la levée de fonds sur le territoire de la Municipalité.

f) Musée du ski des Laurentides

Invitation à un souper annuel samedi le 20 octobre 2007 au Mont Saint-Sauveur.

g) Centre Immaculée Conception

Lettre de remerciements pour la participation de la Municipalité à la Classique cycliste Laval/Ste-Agathe.

h) Famille et Aînés Québec

Consultation publique sur les conditions de vie des aînés qui a eu lieu en septembre.

i) CAPTCHPL

Demande de subvention – La Municipalité ne donnera pas suite à cette demande, car aucun montant n'a été prévu au budget pour cet organisme.

j) Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides

Invitation à la Journée Nationale du Sport et de l'activité physique qui se tiendra le 5 octobre prochain.

k) Cercle des fermières de Saint-Sauveur des Monts

Expo-vente Plaisirs d'automne.

l) B. Rettino Inc.

Offre de services.

m) Maison des Jeunes de Saint-Sauveur /Piedmont

Demande d'aide financière. Ladite demande sera acheminée à messieurs les maires Clément Cardin et Michel Lagacé afin qu'elle soit évaluée pour subvention à même les fonds accumulés lors du Tournoi des Maires de la Vallée.

n) Hydro-Québec

Exposition de véhicules spécialisés Hydro-Québec

o) Diocèse de Saint-Jérôme

Invitation à une soirée vins et fromages mardi le 23 octobre 2007 au Jardin sous la Nef.

Rapport du Comité de l'Environnement

Madame Anne-Marie Colizza fait un rapport des activités du comité de l'environnement. Elle informe aussi les personnes présentes que les travaux publics ont procédé au nettoyage de la Rivière du Nord et que plus de 50 pneus ont ainsi été retirés de la rivière. Elle fait de plus un court résumé des activités de Tricentris.

Rapport du Comité consultatif d'urbanisme

Monsieur Normand Durand fait un rapport du comité consultatif d'urbanisme et plus spécifiquement un résumé de la rencontre du 13 septembre 2007.

Rapport du Comité des travaux publics

Monsieur Claude Brunet fait un rapport du comité des travaux publics et un résumé de l'assemblée du 12 septembre 2007.

Rapport du Comité des Ressources Humaines

Monsieur Claude Brunet fait un rapport sur les activités du comité des ressources humaines.

Mesures disciplinaires

8242-1001 **ATTENDU** les recommandations du comité des ressources humaines;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Anne-Marie Colizza et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont approuve la mesure disciplinaire donnée à l'employé, matricule 012 et ce, en date du 13 septembre 2007.

ADOPTÉE

8243-1001 Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Lyne Picard et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont approuve la mesure disciplinaire, à savoir la suspension d'une journée donnée à l'employé, matricule 012 et ce, en date du 18 septembre 2007.

ADOPTÉE

8244-1001 Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Anne-Marie Colizza et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont approuve la mesure disciplinaire, à savoir la suspension de cinq jours de l'employé, matricule 044, le tout tel que mentionné dans une correspondance adressée le 1er octobre 2007 à l'employé susdit.

ADOPTÉE

Rapport de la sécurité publique

Monsieur Gilles Dazé fait un rapport sur les activités de la sécurité publique ainsi qu'un court résumé du procès-verbal de l'assemblée du 18 septembre 2007. Il invite aussi la population à participer à une journée portes-ouvertes au service d'incendie qui se tiendra le 20 octobre de 11 h à 15 h.

Rapport du comité du transport adapté

Monsieur Claude Brunet fait un rapport des activités du comité du transport adapté et plus spécifiquement un compte-rendu de la rencontre du 13 septembre 2007.

Rapport de la Chambre de commerce de la Vallée de Saint-Sauveur

Madame Anne-Marie Colizza fait un rapport des activités de la Chambre de commerce de la Vallée de Saint-Sauveur.

Rapport du Comité des Loisirs

Madame Lyne Picard fait un rapport sur les activités du comité des loisirs et de l'avancement de la politique familiale.

8245-1001

Pavage patinoire

ATTENDU les recommandations du comité des Loisirs;

ATTENDU le certificat de disponibilité émis par le directeur-général;

Il est proposé par madame Lyne Picard, appuyé par madame Anne-Marie Colizza et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont procède au pavage de la patinoire à la gare de Piedmont.

ADOPTÉE

8246-1001

Octroi du mandat d'aménagement – Quadrilatère Avila/Jean-Adam/Hirondelles

ABC Rive-Nord : 299 793,90 \$

Entreprises Guy Desjardins Inc. : 333 294,13 \$

ATTENDU la demande de soumissions pour l'aménagement du quadrilatère Avila/Jean-Adam/Hirondelles;

ATTENDU les recommandations du service des Travaux publics;

ATTENDU les dispositions de la loi;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Lyne Picard et résolu à l'unanimité que le contrat pour l'aménagement du quadrilatère Avila/Jean-Adam/Hirondelles soit octroyé à ABC Rive-Nord au montant de 299 793, 90 \$, le tout tel qu'amplement détaillé dans sa soumission de septembre 2007.

ADOPTÉE

8247-1001

Projet de règlement 756-07 – Plan d'urbanisme

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par monsieur Claude Brunet et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont accepte le projet de règlement 756-07, règlement remplaçant le règlement 305-87 et ses amendements, relativement au plan d'urbanisme. L'assemblée de consultation relativement au projet dudit règlement aura lieu lundi le 29 octobre 2007 à compter de 19 h 00 en la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Piedmont.

ADOPTÉE

8248-1001

Projet de règlement 757-07 – Zonage

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Lyne Picard et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont accepte le projet de règlement 757-07, règlement de zonage, règlement qui remplace une section du règlement 301-89 et ses amendements. L'assemblée de consultation relativement au projet dudit règlement aura lieu lundi le 29 octobre 2007 à compter de 19 h 00 en la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Piedmont.

ADOPTÉE

Projet de règlement 758-07 – Permis et certificats d'autorisation

8249-1001

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont accepte le projet de règlement 758-07, règlement relativement aux permis et certificats d'autorisation sur le territoire de la Municipalité de Piedmont, lequel règlement remplace une section du règlement 301-89 et ses amendements. L'assemblée de consultation relativement au projet dudit règlement aura lieu lundi le 29 octobre 2007 à compter de 19 h 00 en la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Piedmont.

ADOPTÉE

Projet de règlement 759-07 – LOTISSEMENT

8250-1001

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Lyne Picard et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont accepte le projet de règlement 759-07, règlement relativement au lotissement sur le territoire de la Municipalité de Piedmont, lequel règlement remplace une section du règlement 301-89 et ses amendements. L'assemblée de consultation relativement au projet dudit règlement aura lieu lundi le 29 octobre 2007 à compter de 19 h 00 en la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Piedmont.

ADOPTÉE

Projet de règlement 760-07 – Construction

8251-1001

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Anne-Marie Colizza et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont accepte le projet de règlement 760-07, règlement relativement à la construction sur le territoire de la Municipalité de Piedmont, lequel règlement remplace une section du règlement 301-89 et ses amendements. L'assemblée de consultation relativement au projet dudit règlement aura lieu lundi le 29 octobre 2007 à compter de 19 h 00 en la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Piedmont.

ADOPTÉE

Avis de motion – Règlement 756-07

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Claude Brunet à l'effet qu'il présentera, lors d'une prochaine assemblée, un règlement portant le numéro 756-07, règlement portant sur le plan d'urbanisme de la Municipalité de Piedmont.

Avis de motion – Règlement 757-07

Avis de motion est par la présente donné par madame Lyne Picard à l'effet qu'elle présentera, lors d'une prochaine assemblée, un règlement portant le numéro 757-07, règlement portant sur le zonage de la Municipalité de Piedmont.

Avis de motion – Règlement 758-07

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Claude Brunet à l'effet qu'il présentera, lors d'une prochaine assemblée, un règlement portant le numéro 758-07, règlement relatif aux permis et certificats de la Municipalité de Piedmont.

Avis de motion – Règlement 759-07

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Gilles Dazé à l'effet qu'il présentera, lors d'une prochaine assemblée, un règlement portant le numéro 759-07, règlement portant sur le lotissement de la Municipalité de Piedmont.

Avis de motion – Règlement 760-07

Avis de motion est par la présente donné par madame Anne-Marie Colizza à l'effet qu'elle présentera, lors d'une prochaine assemblée, un règlement portant le numéro 760-07, règlement relatif à la construction sur le territoire de la Municipalité de Piedmont.

Dispense de lecture – Projets de règlements et règlements numéros 756-07, 757-07, 758-07, 759-07 et 760-07

8252-1001 Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu à l'unanimité que dispense de lecture est faite relativement aux règlements susdits en raison que chaque membre du conseil a reçu copie desdits projets de règlement et desdits règlements.

ADOPTÉE

Projets de règlements – 756-07, 757-07, 758-07, 759-07 et 760-07

8253-1001 Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par monsieur Claude Brunet et résolu à l'unanimité que l'assemblée d'information relativement aux règlements ci-haut mentionnés ait lieu lundi le 22 octobre 2007 à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Piedmont à compter de 19 h 00.

ADOPTÉE

Projets de règlements – 756-07, 757-07, 758-07, 759-07 et 760-07

8254-1001 Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par monsieur Claude Brunet et résolu à l'unanimité que l'assemblée publique de consultation relativement aux règlements ci-haut mentionnés ait lieu lundi le 29 octobre 2007 à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Piedmont à compter du 19 h 00.

ADOPTÉE

Avis de motion – Règlement 763-07 –

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Claude Brunet à l'effet qu'il présentera lors d'une prochaine assemblée un règlement portant le numéro 763-07, règlement décrétant le prolongement du réseau d'égout de la première section du chemin Gérard (jusqu'au chemin du Bois), une section du chemin du Bois (section ouest) à partir du chemin Gérard jusqu'à son extrémité ainsi que le chemin des Sapins et un emprunt pour en acquitter le coût.

Avis de motion – Règlement 764-07 –

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Claude Brunet à l'effet qu'il présentera lors d'une prochaine assemblée un règlement portant le numéro 764-07, règlement décrétant la réfection complète de la première section du chemin Gérard (jusqu'au chemin du Bois), une section du chemin du Bois (section ouest) à partir du chemin Gérard jusqu'à son extrémité ainsi que le chemin des Sapins et un emprunt pour en acquitter le coût.

Dispense de lecture – Règlements 763-07 et 764-07

8255-1001 Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Anne-Marie Colizza que dispense de lecture soit faite relativement aux règlements 763-07 et 764-07 en raison que les projets de règlements ont été soumis et présentés au conseil et que la version sera disponible à la population au moment de son adoption.

ADOPTÉE

Chemin de la Pinède – Acceptation finale des travaux et libération des sommes déposées

8256-1001 Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Lyne Picard et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont, suite aux recommandations de Équipe Laurence et de monsieur Robert Davis, accepte la réception finale des réseaux d'aqueduc et d'égout sur le chemin de la Pinède et de ce fait, autorise la libération des retenues.

ADOPTÉE

Chemin de la Promenade – Acceptation finale des travaux d'infrastructures – Aqueduc et égout

8257-1001 Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Lyne Picard et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont accepte les plans et les ouvrages dans le domaine Nord Vallée (secteur Nord), Phase I, chemin de la Promenade pour les travaux d'égout pluvial, égout sanitaire, aqueduc, fondation de rues, bordures et trottoirs.

ADOPTÉE

8258-1001 **Chemin du Bois – Décompte progressif #2**

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont accepte le décompte progressif #2 pour les travaux chemin du Bois pour un montant de 105 111.85 \$. Il est bien entendu que la Municipalité libérera lesdits montants après avoir reçu de l'entrepreneur quittance de tous les fournisseurs et entrepreneurs qui ont dénoncé leur contrat.

ADOPTÉE

Demandes de dérogations mineures

8259-1001 a) 605, chemin de la Clairière

ATTENDU que les propriétaires du 605, chemin de la Clairière ont demandé une dérogation mineure pour l'installation d'une piscine dans la cour avant principale;

ATTENDU les recommandations favorables du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont accepte la dérogation mineure pour le 605, chemin de la Clairière qui consiste en l'installation d'une piscine dans la cour avant principale.

ADOPTÉE

Demandes – Règlement P.I.I.A.

8260-1001 a) 159, chemin du Pont – Enseigne

ATTENDU que le propriétaire du 159, chemin du Pont a présenté une demande de P.I.I.A., relativement à l'installation d'une enseigne;

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme ne recommande pas l'acceptation de ladite enseigne car elle ne s'intègre pas au bâtiment existant;

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par monsieur Gilles Dazé et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont REFUSE l'installation d'une enseigne au 159, chemin du Pont, le tout tel que proposé en date du 11 septembre 2007.

ADOPTÉE

b) 733, chemin Jean-Adam – Enseigne

ATTENDU que le propriétaire du 733, chemin Jean-Adam a déposé une demande pour l'affichage d'une enseigne;

ATTENDU les recommandations favorables du comité consultatif d'urbanisme;

8261-1001 **ATTENDU** que le projet d'enseigne ne rencontre pas l'esthétique souhaité par le caractère champêtre de la Municipalité de Piedmont;

Il est proposé par monsieur Normand Durand, appuyé par madame Lyne Picard et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont REFUSE le projet de l'enseigne au 733, chemin Jean-Adam, dû au fait que l'esthétique de ladite enseigne ne reflète pas le caractère champêtre de la Municipalité de Piedmont.

ADOPTÉE

8262-1001 **Compostage de feuilles – Automne 2007 – Mironor**

ATTENDU que la Municipalité de Piedmont a demandé des soumissions pour la réception du compostage des feuilles;

Il est proposé par madame Anne-Marie Colizza, appuyé par monsieur Claude Brunet et résolu à l'unanimité que le contrat pour la réception et le compostage des feuilles pour la saison 2007 soit octroyé à la firme Mironor au coût de 45 \$ la tonne métrique, le tout tel qu'amplement détaillé dans leur soumission du 11 septembre 2007.

ADOPTÉE

8263-1001 **Prolongation d'embauche – Employé temporaire aux travaux publics**

ATTENDU le surplus de travail au service des travaux publics;

ATTENDU les recommandations du service des travaux publics;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Lyne Picard et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont prolonge la période d'emploi des personnes salariées temporaires suivantes :

M. Mathieu Bélisle jusqu'au 5 octobre 2007 et M. Pierre-Luc Baulne jusqu'au 19 octobre 2007.

ADOPTÉE

8264-1001 **État des revenus et dépenses au 31 août 2007 comparé au budget 2007**

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par madame Anne-Marie Colizza et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Piedmont approuve l'état des revenus et dépenses au 31 août 2007 tel que présenté par madame Claudette Laflamme.

ADOPTÉE

Rapport sur la qualité de l'eau potable

Monsieur le Maire informe les citoyens présents que les rapports d'analyse de laboratoire indiquent que l'eau potable est d'excellente qualité et que la Municipalité ne procède qu'à une légère chloration de son eau.

Questions du public

M. Michel Dupuis demande si la Municipalité a entrepris des démarches pour relocaliser le comptoir postal.

M. Cardin informe les personnes présentes que la Municipalité a rencontré les représentants de Poste Canada et que des noms ont été proposés pour la réinstallation du comptoir postal près du dépôt de lettre du chemin de la Gare. Une réponse est attendue dans les prochaines semaines.

M. Ghyslain Gauthier se plaint des bruits causés par les tours d'hélicoptère effectués par la Pente des Pays-d'en-Haut.

M. Cardin informe les personnes présentes qu'il a déjà communiqué avec Transport Canada et que la Municipalité tente, avec la collaboration de Transport Canada, de trouver une solution permanente au dossier.

M. Ghyslain Gauthier demande si les bruits causés par l'hélicoptère qui dérangent et nuisent à la population sont des causes de nuisances qui pourraient être traitées par le service de police responsable de l'application du règlement sur les nuisances.

M. Cardin informe les personnes présentes que ce dossier relève davantage de Transport Canada.

M. Serge Bergeron demande si la Municipalité s'est informée à savoir si la compagnie Les Pentes des Pays-d'en-Haut avait un permis d'exploitation locale, à savoir si le zonage le permettait.

M. Cardin informe les personnes présentes qu'il communiquera avec Transports Canada pour s'informer des exigences des permis.

M. Ghyslain Gauthier affirme que l'exploitation des tours d'hélicoptère relève du zonage et de la municipalité.

M. Cardin réaffirme qu'il communiquera avec Transports Canada et que l'information doit venir des deux paliers gouvernementaux.

M. Michel Dupuis félicite la Municipalité pour les travaux qui ont été faits sur le chemin du Bois. Il mentionne toutefois que maintenant il y a un problème de vitesse. Quant aux motos, le problème majeur se situe le samedi entre 14 h et 16 h.

M. Cardin informe les personnes présentes qu'il informera le service de police afin de trouver une solution permanente à ce problème.

M. André De Carufel demande si les matériaux de construction sont ramassés dans la cueillette des gros morceaux au début de chaque mois.

M. Cardin informe les personnes présentes que la cueillette n'inclut pas les matériaux de construction.

M. Claude Monette demande si la Municipalité a procédé à une demande de soumissions pour le prolongement du réseau d'égout et l'installation du pluvial sur le Chemin du Bois.

M. Cardin informe les personnes présentes qu'aucune demande n'a été faite à ce jour et que le tout sera fait à l'hiver 2008.

M. Serge Bergeron fait référence à la résolution adoptée par le conseil en date du 4 septembre 2007 relativement à l'échange de terrains entre la cie 2947-5231 Québec Inc., et la Municipalité en mentionnant qu'il y a de nombreuses erreurs sur ladite résolution et que la Municipalité devra adopter une autre résolution avant de signer le protocole d'échange.

M. Cardin informe les personnes présentes qu'une vérification sera faite et que le notaire instrumentaire ainsi que l'arpenteur représentent les deux parties.

M. Ghislain Gauthier demande quand les travaux de pavage seront exécutés sur la rue Principale.

M. Cardin informe les personnes présentes que les travaux doivent débiter la semaine prochaine.

M. Claude Monette demande combien de maisons additionnelles seront ajoutées, chemin des Sapins pour le prolongement des égouts et si la propriété de M. Auclair sera incluse au règlement.

M. Cardin informe les personnes présentes que trois nouvelles maisons seront raccordées lors du prolongement des égouts, chemin des Sapins et que la maison de M. Auclair est déjà raccordée au réseau d'égout, chemin des Frênes.

M. Claude Monette demande également que la Municipalité fasse l'inspection quant à la hauteur du mur de soutènement au 365, chemin du Bois.

M. Cardin informe les personnes présentes que le tout sera soumis au département d'urbanisme.

M. Serge Bergeron demande pourquoi la Municipalité a enlevé le trottoir à partir du chemin Forget pour se rendre au comptoir postal.

M. Cardin informe les personnes présentes que le tout a été fait afin d'empêcher le stationnement le long de la rue.

M. Ghislain Gauthier demande à quelle date l'estimé pour l'égout, chemin des Cormiers sera prêt.

M. Cardin informe les personnes présentes que le tout devrait être disponible dans les prochaines semaines.

M. Bertheau se plaint du système de son à la salle du conseil.

M. Cardin informe les personnes présentes qu'il prend bonne note du commentaire de M. Bertheau.

8265-1001

Levée de l'assemblée

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par madame Lyne Picard, appuyé par monsieur Normand Durand et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

CLÉMENT CARDIN,
Maire

GILBERT AUBIN,
Secrétaire-trésorier